

<u>La lettre électronique de RESO – Janvier</u> 2006

Chers amis,

Je tiens avant tout à vous présenter tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui au moment où je vous écris promet d'être riche en luttes. En effet, un peu plus de quinze jours après les fêtes, en regardant l'actualité sociale de ces prochaines semaines, je ne peux que constater que contrairement à ce que nous disent les médias en tous genres, la France et le moral des Français ne vont pas mieux.

Et pour cause : après un répit aussi bref qu'enivrant, les salariés se réveillent avec la gueule de bois. Les lendemains de fêtes laissent un goût amer lorsqu'une fois terminées, le quotidien refait surface. Il en est de même pour le scrutin du 29 mai.

Mais rassurons-nous, tout va aller pour le mieux, a commencer par les jeunes grâce au contrat première embauche : alors même que le

gouvernement avait tenté de justifier le CNE par la spécificité du tissu d'entreprises visées, il le généralise. Le gouvernement n'a qu'une volonté : détruire ce qu'il reste de notre code de travail en précarisant encore et toujours les salariés. Comment penser qu'un jeune qui risque d'être licencié du jour au lendemain ne restera pas plus longtemps que ses horaires, se syndicalisera, etc. Bref c'est une main d'œuvre précaire qui au mieux sera licencié au bout de deux ans. Déjà, alors que légalement le CDI est la norme, la banalisation du CDD au fil du temps a fragilisé les salariés. Aujourd'hui le CNE enlève le peu de protection qu'il y avait. Il est au CDI ce que le RMI est au SMIC.

De plus les mesures qui « favorisent » les jeunes et les seniors auront une conséquence simple : à défaut d'une politique de relance économique, elles rendront l'embauche des « autres » encore plus aléatoire notamment ceux qui ont une famille à charge ! Bref tout le monde se trouvera fragilisé...sauf le patronat ! Le MEDEF et le gouvernement ne cesse de parler du coût du travail, mais ne parle pas du coût du capital. Or, vu l'explosion de ce dernier que se soit en dividendes versés ou en spéculation boursière que de sommes non investies, que de salaires rognés, que de vies précarisées !

Tout va bien donc, nous disent les journalistes, puisque Cécilia est de retour auprès de son cher mari, que François et Ségolène s'aiment toujours autant. Moins d'un tiers des Français approuve la politique économique du gouvernement, des milliers d'emploi sont chaque jour supprimés, les droits des salariés sont un peu plus grignotés, les retraités vont pouvoir retourner au travail pour compenser le laminage de leurs pensions, les jeunes vont pouvoir être pressurisés en virant leurs aînés, les actionnaires vont pouvoir continuer à faire des bénéfice pendant que le pouvoir d'achat des salariés continuera sa chute libre.

Oui, vraiment de quoi nous plaignons-nous?

Salut et Fraternité!

Marinette BACHE, Présidente de Résistance sociale

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre journal en ligne en cliquant <u>ici</u> et notre site http://www.membres.lycos.fr/resistancesociale.

Si vous souhaitez recevoir un ou plusieurs exemplaires de notre journal n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous écrivant à : resistance.sociale@laposte.net .

Pour toute correspondance: resistance.sociale@laposte.net

Notre site: http://membres.lycos.fr/resistancesociale

Téléphone : 06 74 79 05 10 *Adhésion 2004 : 15€*

Abonnement journal 12 numéros : 5 €

Adresse postale: RESO - 57 Boulevard de Ménilmontant - 75011 PARIS

I. - Les nouvelles du front social en France

La CGT prévoit une journée d'action le 31 janvier

La CGT prévoit d'organiser une journée nationale de mobilisation pour la défense de l'emploi le 31 janvier mais ne sera pas suivie par les autres syndicats, déclare son secrétaire général, Bernard Thibault. Interrogé sur France 2 sur les mesures du plan emploi du Premier ministre, Dominique de Villepin, il a estimé que faire de la lutte contre le chômage la priorité "n'est pas une déclaration nouvelle".

"Ce n'est pas ça qui va nous rendre optimiste", a noté Bernard Thibault, soulignant que la CGT entendait continuer à agir à la base sur le front de l'emploi.

"Le 31 on aura une journée de mobilisation pour débattre avec les salariés dans l'entreprise les modalités (...) pour se faire entendre".

Il a reconnu que cette journée d'action, qui n'inclut apparemment pas d'appel à la grève, n'avait pas l'aval des autres organisations syndicales.

"La plupart de mes homologues considèrent qu'il est urgent d'attendre, de faire le dos rond," a-t-il ajouté, déplorant l'absence d'unité syndicale, à la différence de la journée nationale d'action du 4 octobre dernier pour la défense de l'emploi et du pouvoir d'achat.

"Nous avons été efficaces le 4 octobre, je regrette qu'il y ait un abandon progressif des revendications communes".

Fonctionnaires: les syndicats envisagent une grève nationale le 2 février

Les fédérations syndicales de fonctionnaires envisagent d'organiser une journée nationale de grève sur les salaires le 2 février prochain à l'issue d'une réunion intersyndicale.

Cette grève devrait être précédée d'une journée d'actions décentralisées sans mot d'ordre de grève le 19 janvier, jour d'une nouvelle rencontre sur le dossier salarial avec le ministre de la Fonction publique, Christian Jacob.

Les fédérations de fonctionnaires se sont réunies le 14 janvier 2006 en fin d'après-midi au siège de la fédération de la fonction publique FO, dans le 10e arrondissement de Paris. Selon plusieurs syndicats, le principe de ces deux journées de mobilisation a été mis en débat. La plupart des syndicats sont d'ores et déjà d'accord pour lancer ces deux mots d'ordre, mais certains souhaitent encore consulter leurs instances avant de donner leur réponse.

Les fédérations de fonctionnaires ont claqué la porte de la séance de négociation qui s'était tenue le 13 janvier au ministère de la Fonction publique à Paris, dénonçant l'insuffisance des 0,5% d'augmentation des salaires proposée par le gouvernement à compter du 1er juillet prochain.

Le Parlement européen rejette la directive "sur l'accès au marché des services portuaires"

Le Parlement de Strasbourg a rejeté le 18 janvier 2006 après examen d'une directive "sur l'accès au marché des services portuaires". Le Parlement a rejeté cette directive par 532 voix contre 120.

Ce projet avait pour but de mettre un terme au monopole dont bénéficient les organisations de dockers dans de nombreux ports d'Europe pour charger et décharger les cargos. Son objectif affiché était de fixer un cadre destiné à harmoniser les conditions de concurrence entre les ports et à libéraliser l'accès au marché des services à l'intérieur du port.

Cette directive avait déclenché dès lundi une série de grèves et une manifestation devant le Parlement de Strasbourg où 6.000 ouvriers venus de la plupart des grands ports européens comme Rotterdam, Anvers, Hambourg, Le Havre et Marseille s'étaient rassemblés.

Hewlett-Packard: grève à l'appel de la CGT et de la CFDT

Les syndicats CGT et CFDT de Hewlett-Packard (HP) appellent à la grève le 10 janvier 2006 pour protester contre les modalités d'application du plan social actuellement en négociation au sein de l'entreprise, et qui doit conduire à la suppression de 940 postes.

Les deux organisations syndicales estiment notamment que sur les sites les plus touchés, l'Isère, les Hauts-de-Seine et l'Essonne, "les chances de reclassement seront pratiquement nulles sur place, ce qui

entraînera des licenciements supplémentaires par refus de reclassement".

La CFDT et la CGT jugent par ailleurs que "la promesse de la direction d'un traitement social des licenciements dans 'la dignité' n'est plus qu'un lointain souvenir", et que "le plan de pré-retraite proposé à ce jour ne devrait concerner qu'une centaine de salariés au grand maximum".

"Les conditions de travail de ceux qui resteront vont continuer à se dégrader: augmentations pratiquement nulles, augmentation du temps de travail des cadres sans véritable compensation financière pérenne, toujours pas d'investissements industriels en vue, liquidation d'activités".

Ils appellent "tous les salariés du groupe à cesser le travail mardi 10 janvier à 10h, et à se réunir devant l'entrée de chacun des sites pour des prises de parole, des initiatives spectaculaires et des assemblées générales pour décider de la suite à donner au mouvement".

Le leader de la laine peignée fermera son site du Pas-de-Calais

L'entreprise Auchelaine, spécialisée dans le peignage de la laine, envisage la fermeture avant l'été de son site d'Auchel (Pas-de-Calais) qui emploie 124 salariés, apprend-on auprès des syndicats de la société.

Cette décision a été annoncée le 10 janvier aux partenaires sociaux lors d'un comité d'entreprise extraordinaire.

Un plan social devrait être présenté "prochainement" aux salariés, a précisé la CGT selon laquelle cette fermeture est imputable à la crise du textile.

Auchelaine, filiale du groupe textile Dewavrin, est le premier fabricant de laine peignée en France et en Europe et assure 70% de la production nationale.

Créé en 1842, le groupe Dewavrin qui appartient à une vielle famille du textile du même nom, est le numéro un mondial du mohair.

Les salariés de Régie Linge Développement occupent leur entreprise la nuit pour garder les machines

De crainte que le matériel ne soit enlevé à leur insu, les 64 salariés de Régie Linge Développement (RLD), se relaient la nuit depuis le 6 janvier pour occuper leur entreprise située à Longeville-lès-Saint-Avold (Moselle).

Au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire, la direction a confirmé définitivement le transfert de la production du site mosellan à Colmar (Haut-Rhin).

41 salariés (en grande majorité des femmes) sur 64 sont concernés par cette mutation. Mais 19 postes sont ouverts aussi dans les 24 sites français. La direction a expliqué cette décision par le fait que depuis 1990, date du rachat de l'entreprise, l'unité de Longeville n'a jamais surmonté ses difficultés. Pour la CGT, il s'agit là de licenciement déguisé, ces femmes étant chargées de famille qui ne pourront accepter ce transfert.

RLD est une blanchisserie industrielle, spécialisée en particulier dans l'entretien et la location de linge et de vêtements professionnels pour l'industrie, l'hôtellerie et la restauration.

Après l'annonce de Bosch, Les 35 heures menacées chez Fenwick

Les 551 salariés de l'usine de manutention Fenwick, filiale de l'allemand Linde, située à Cenon sur Vienne dans la Vienne, risquent de voir leur temps de travail passer de 35 à 37 heures et demie par semaine, sans hausse de salaires.

Parce que les ouvriers sont menacés de licenciement et l'usine de fermeture définitive à plus ou moins longue échéance, l'ensemble des syndicats, à l'exception de SUD, a décidé de signer un accord qui propose 17 jours de travail supplémentaires par an. Il pourrait entrer en vigueur dès mars ou avril prochain. "Nous avons signé sous la contrainte !", a justifié Pascal Perrotin, délégué CGT du site. Mais il précise qu'aucune renégociation n'est exclue.

Marseille – Des hôpitaux sans lit

Après l'hôpital Salvator (9e), qui fermera en juin, Sainte Marguerite (9e) est-il le prochain sur la liste ? Hier, les syndicats de l'Assistance publique Hôpitaux de Marseille (AP-HM) se sont inquiétés des restructurations touchant l'établissement. Dernière en date : la cession, en octobre, de 155 lits de soins de suite à des établissements privés via une convention, procédure autorisée par le plan Hôpital 2007. Un « début de privatisation », assurent les syndicats SUD et CGT, qui ont créé avec plusieurs associations et

partis de gauche un « collectif contre la privatisation et pour la défense des hôpitaux sud [Sainte Marguerite et Salvator] ».

« Depuis deux ans, plusieurs spécialités de Sainte Marguerite sont regroupées sur la Timone, note Alex Bertussi, secrétaire général de la CGT. Au début de l'année, c'est la restauration sur place qui a été transférée vers la Conception. » « Avec les restructurations, il ne restera plus que la gériatrie, la psychiatrie et une consultation publique. Pour nous, c'est une fermeture annoncée », renchérit Gérard Avena, porte-parole de SUD. Le collectif demande un moratoire sur les restructurations et lance une pétition.

II. – et ailleurs, ...

Services portuaires: forte mobilisation des dockers de l'UE

Plusieurs milliers de dockers d'Europe ont manifesté le 16 janvier, devant le Parlement européen de Strasbourg, leur refus d'un projet de directive libéralisant les services portuaires, tandis qu'une grève affectait de nombreux ports européens.

Le projet de directive européenne, qui doit faire l'objet d'un débat le 17 janvier avant d'être soumis le 18 janvier au vote des eurodéputés, a de fortes chances d'être rejeté.

Les dockers s'opposent notamment à une disposition du texte qui permettrait des chargements et des déchargements par les équipages eux-mêmes, employés parfois dans des conditions sociales bien moins favorables que celles pratiquées dans l'Union européenne. Les syndicats, comme la Fédération française des ports et docks CGT, y voient une "nouvelle tentative de déréglementation sociale de l'ensemble des métiers portuaires".

Le texte "pourrait menacer les conditions de travail des dockers dans les ports et même les conduire à perdre leur emploi", a dénoncé la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF). "C'est pour l'avenir qu'on est là. Il faut abroger cette loi", réclamait un docker du Havre. "Les ports industriels sont un des derniers bastions d'Europe où les syndicalistes se défendent encore. Les armateurs, eux, ne s'intéressent pas à l'emploi ni à la sécurité, ils veulent simplement amasser de l'argent", commentait un docker du port de Hambourg.

Les ports européens ont été affectés à des degrés divers par la grève, particulièrement bien suivie en Belgique, en France, en Espagne, au Portugal et en Grèce. En Belgique, le mouvement a été puissant tant à Anvers, deuxième port européen après Rotterdam, qu'à Zeebrugge. Dans les douze ports de Grèce, le mouvement a également été fortement suivi. En France aussi, le fonctionnement des principaux ports a été très perturbé. A Marseille, l'activité du port autonome (PAM) était paralysée et une dizaine de navires bloqués à quai. Dans les ports de l'ouest de la France, l'activité était totalement ou en grande partie arrêtée comme au Havre, deuxième port français.

Des débrayages ont également affecté aux Pays-Bas Rotterdam, premier port européen, Amsterdam et Flessingue (sud-ouest).

DECOTRIM: le conflit social s'enlise à Braine-l'Alleud (Belgique)

Le personnel de l'entreprise Decotrim de Braine-l'Alleud a décidé de poursuivre la grève entamée le 16 janvier 2006 en réaction au manque de dialogue de la direction dans le cadre d'une procédure de licenciement collectif. La direction a toutefois repris contact avec les représentants du personnel et proposé un nouveau rendez-vous le 19 janvier au matin. Les 148 ouvriers et 47 employés de l'entreprise ont quant à eux décidé de continuer à se croiser les bras. "La rencontre devrait se tenir en présence d'un représentant du groupe européen Décoma, dont Decotrim fait partie. C'est une nouvelle positive parce que nous avons eu l'impression que le directeur du site de Braine-l'Alleud n'avait pas un mandat assez large pour négocier", a indiqué Robert Vertenueil (FGTB).

Les négociations chez Decotrim s'inscrivent dans le cadre d'une procédure Renault dont la phase d'information est terminée. Les syndicats souhaitent désormais négocier les modalités de licenciement du personnel après l'annonce, fin novembre, de la fermeture du site de Braine-l'Alleud qui produit notamment des plastiques pour automobile. Les discussions entre partenaires sociaux - qui ont débuté le 1er janvier - portent entre autres sur la demande de mise en préretraite des travailleurs dès 50 ans, sur les modalités de préavis et sur le montant du dédommagement moral pour les travailleurs qui vont perdre leur emploi.

La grève se poursuivra dans l'entreprise au moins jusqu'à la nouvelle assemblée générale du personnel prévue le 18 janvier dans après-midi. "Nous ne voulons pas d'un mouvement qui s'enlise et ne mène à rien. Nous voulons vraiment privilégier le dialogue avec la direction, mais ce n'est pas évident pour les travailleurs, à qui l'on dit que l'usine n'est plus rentable tout en les priant de continuer à produire pour honorer les commandes qui continuent à arriver", a conclu Robert Vertenueil.

NESTLE (Belgique): les syndicats prévoient un arrêt de travail

Le front commun syndical a appelé à un arrêt de travail le 17 janvier au sein de l'entreprise Nestlé Belgilux à Anderlecht, afin d'obtenir une "augmentation linéaire du pouvoir d'achat et une amélioration des conditions de travail". "Nous nous sommes rendus la semaine dernière à un bureau de conciliation qui n'a pas permis d'aboutir à une solution", a expliqué Jean-Raymond Demptinne. Les syndicats réclament notamment l'application de l'accord 2005-2006 en ce qui concerne le pouvoir d'achat, soit une hausse négociable de 4,3 %. Ils dénoncent également "la désorganisation importante au sein du groupe qui fait peser des incertitudes sur l'avenir des travailleurs", a ajouté le représentant du syndicat chrétien en rappelant qu'en quelques années, le nombre d'emplois est passé, chez Nestlé Belgilux, de 850 à 290 unités. Selon le front commun, la direction refuse par ailleurs "toute négociation sur ces questions en présence des permanents syndicaux". "Nous évaluerons la situation mardi 17 au matin avec nos militants", a encore indiqué Jean-Raymond Demptinne. "Cet arrêt de travail sera suivi d'actions au niveau de la multinationale", a-t-il enfin averti.

III. – Le petit mot de la trésorière

Depuis quelques temps vous recevez la lettre électronique gratuitement ainsi que, pour certains qui en ont fait la demande notre journal.

Malheureusement, une association a besoin, en plus des idées, d'argent. Aussi, si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à nous le faire

En espérant que vous rejoindrez RESISTANCE SOCIALE et nous aiderez à faire vivre notre association, Salut et Fraternité,

Béatrice DURAND, Trésorière